



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°319. Décembre 2014



LUTTES

SOLIDARITES

L • S • T

TRAVAIL



SOMMAIRE

- P.2 *ANDENNE* –
PARCOURS D'ADO
Une jeune nous livre son témoignage
- P.3 *CINEY* –
LA NAISSANCE D'UN COMITÉ
Se rassembler pour réfléchir à l'énergie
- P.4 *NAMUR* –
LA GRÈVE
Ce qu'on a à dire
- P.5 *FÉDÉRATION* –
VINGT ANS DE VIGILANCE ET DE DIALOGUE
- P.6 *NOS DROITS* –
RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT
Contre l'interdiction de mendier
- P.7 *ANDENNE* –
HORS CADRE
« Si j'étais... je serais »
- P.8 *FÉDÉRATION* –
ÇA SE PASSE
Ici et là on se mobilise

« FAIRE LA GRÈVE C'EST OSER DIRE NON »

EDITORIAL

Parole lourde de sens d'un militant de LST. Nous réfléchissons ensemble au sens de la grève ce 1^{er} décembre,

Oser dire Non ! C'est avoir le courage de prendre la parole pour dire qu'on n'est pas d'accord. Pas d'accord sur ce qui nous est imposé comme choix de société, « à droite toute » et qui va déterminer un avenir avec encore plus d'inégalité.

C'est déjà difficile lorsqu'on a un emploi. C'est encore plus difficile quand, comme beaucoup d'entre nous, on n'a même plus sa force de travail pour s'opposer. Il faut alors trouver d'autres forces, en se rassemblant.

Il faut que tous les travailleurs, avec ou sans emploi, soient solidaires les uns des autres.

On s'est dit aussi « Il faut maintenir le dialogue », mais ce dialogue vient après qu'on ait pu dire non... Et qu'on soit entendu. Sinon, on se fait embobiner.

Faire la grève, c'est vraiment un acte de courage et de responsabilité sur son avenir et celui des autres.

Jacques Fourneau

**Que celui ou celle qui sait lire,
lise et PARTAGE ce JOURNAL
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE**

ANDENNE

PARCOURS D'ADO

UNE JEUNE NOUS LIVRE SON TÉMOIGNAGE

LE REGARD DES AUTRES

Même étant plus petite, je me rendais compte que les gens regardaient mes parents bizarrement, qu'ils se moquaient d'eux, parfois étaient méchants avec eux.

Cela me faisait de la peine parce que c'était mes parents. Même s'ils sont « différents »; ce n'est pas pour cela que je les rejette. Mes parents restent mes parents.

Avant, on habitait un petit appartement dans le centre-ville. On est parti de là et je me souviens qu'on a déménagé avec des brouettes pendant les fêtes de Wallonie.

Je me rappelle que les gens nous regardaient parce qu'on passait avec nos brouettes en soirée. J'étais un peu gênée à ce moment-là. Mais finalement, je m'en foutais du regard des autres ! Ce qui comptait, c'est qu'on déménageait et c'était une aventure pour moi. C'était nous, notre fonctionnement... !

Je me souviens aussi que mes parents ont eu peur parce que le SAJ a voulu me placer et qu'on est allé au tribunal pour cela. Des personnes disaient que mes parents étaient incapables de s'occuper de moi et cela leur a fait de la peine.

Finalement, tout s'est arrangé avec l'aide de plusieurs personnes et de LST, j'ai pu rester avec mes parents dans notre nouveau logement.

PAS TOUJOURS FACILE

Je suis entrée en maternelle et puis, en primaire et là, j'ai rencontré beaucoup de difficultés. Je n'arrivais pas à suivre et j'avais peur de demander à l'institutrice.

Après l'école, à la maison, on m'aidait pour mes devoirs. Je faisais mes devoirs à LST et puis, un bénévole est venu m'aider. Malgré tout cela mis en place, j'avais beaucoup de difficultés à suivre. Plus j'avançais à l'école et plus, je décrochais. Maintenant à l'école, cela se passe très bien.

Je suis en travaux magasin. J'aime bien et je travaille très bien puisque je suis la première de la classe.

Quand j'ai fini des travaux, j'en redemande et quand quelque chose ne va pas à l'école, je le signale tout de suite. Ce que je n'aurais pas fait auparavant. Certains n'ont pas la chance d'aller à l'école !

Comme activité quand j'étais plus petite, j'allais chez les « Nutons ». Puis, chez les « Lutins » et enfin, les « Guides » mais cela ne se passait pas toujours très bien.

Avec les animatrices, ça allait; mais avec les autres, c'était plus difficile. Je me sentais rejetée et pas en sécurité... ! J'avais l'impression que je ne faisais pas partie de leur monde et certaines se moquaient de mes parents.

Et au dernier camp, j'ai décidé que je ne voulais plus y aller. Alors que mes parents sont toujours là pour moi et essaient d'être toujours présents à mes activités.

LE CHOIX

Il y avait l'école mais je grandissais et il fallait me suivre dans la vie de tous les jours et pour d'autres activités aussi...

C'est alors que mes parents avec les conseils de LST ont pensé qu'il fallait que je sois bien accompagnée...

Après plusieurs discussions, mes parents ont fait le choix de me mettre dans une « institution d'accueil » pas loin de chez nous. C'est un choix qu'ils ont fait !

Cela fait déjà quelques années que j'y suis. Ça passe super vite ! Je passe la semaine là-bas mais je reviens chez mes parents les week-ends et les vacances.

Je me rappelle quand je revenais le week-end et que je devais retourner le dimanche soir, cela ne se passait pas bien. Je pleurais et maman aussi ! ... J'avais très difficile de repartir.

Comme j'étais petite, je croyais qu'on m'avait mise là-bas comme punition et que mes parents ne voulaient plus de moi à la maison.



Illustration de l'atelier créatif

Puis, au fur et à mesure, j'ai grandi et mes parents m'ont expliqué qu'ils avaient choisi de me mettre là non pas pour me punir mais pour mon bien et qu'ils ne voulaient pas que je vive la même chose qu'eux... Mais que j'avance et que je les aide à mon tour.

Maintenant, tout se passe mieux. Et avec le recul, je me dis que j'ai eu de la chance et que cela m'a permis de bien grandir, de ne pas faire de grosses bêtises. J'ai changé et grandi et j'assume mes bêtises quand mes parents me punissent. Ce qui n'a pas toujours été le cas.

Maintenant, je comprends pourquoi ils ont fait ce choix. Et aussi, je suis plus mature. A l'institution comme à la maison, on me donne un peu plus de responsabilité et d'indépendance (prendre le bus seule, etc...)... Je fais mes devoirs toute seule et quand je ne comprends pas, je demande aux éducateurs et cela va mieux. J'aide aussi pour les plus petits et j'aime bien cela...

Je terminerais en disant que j'aime ma vie et que je suis contente d'avoir des parents géniaux comme les miens même si parfois cela n'a pas été facile !

Une adolescente

LA NAISSANCE D'UN COMITÉ ÉNERGIE

CINEY-MARCHE

SE RASSEMBLER POUR RÉFLÉCHIR À L'ÉNERGIE



LE DROIT AU LOGEMENT

Le droit au logement est écrit dans de nombreux textes internationaux ainsi que dans la Constitution belge. Son application pour les pauvres est difficile sinon catastrophique. Avoir un chez soi est pourtant une garantie de base que l'on devrait exiger pour tous. Le journal La Main dans la Main relate régulièrement le combat des plus pauvres pour rendre effectif le droit au logement.

Des personnes et des familles vivent ainsi par choix ou par nécessité dans des zones touristiques. Ils sont devenus des habitants permanents dans des zones où l'habitat permanent n'était ni prévu ni autorisé. En 2003, le gouvernement wallon a décidé de donner un cadre à ce type d'habitat à travers «le Plan HP».

UNE CONCERTATION

A côté de différentes réglementations et services mis en place, le Plan définit le rôle d'un agent de concertation. Son rôle est de mettre les différents acteurs autour de la table, notamment le pouvoir communal et les habitants et de démarrer une concertation.

Lors de la première concertation, les habitants ont affirmé leur volonté de continuer à habiter dans le domaine. Celui-ci était déclaré insalubre à cause du réseau électrique dangereux. Le réseau de distribution d'eau perdait environ 60% de l'eau dans le sol. Toute la problématique de l'énergie est très liée à celle de l'habitat. La commune a décidé de réaliser ces travaux et s'est mise à la recherche de financements, ce qui était difficile avec une étiquette «zone de loisirs».

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les travaux sont aujourd'hui réalisés. Une nouvelle concertation va démarrer. Depuis la conférence de Rio en 1992, on parle beaucoup de développement durable. La notion de développement durable lie le développement économique avec les aspects environnementaux et la lutte contre la pauvreté.

Suite à la mise en place des nouvelles installations, il nous paraissait évident de donner suite à la concertation à partir de ce que vivent les habitants d'un habitat précaire, aux niveaux environnemental et énergétique.

PHASE D'INFORMATION

La concertation concerne les habitants de deux domaines : le domaine Mayeur François et le domaine Miaflower. Chaque domaine a ou a eu une grosse dette au niveau eau et électricité.

Pour annoncer la concertation, il y a eu une première phase d'information par tract dans la boîte aux lettres, puis de vive voix chez chacun. Nous savons que certains habitants ne savent pas lire. La phase d'information touche à sa fin. Nous avons pu repérer les personnes intéressées.

Jusqu'à-là de nombreux habitants ont exprimé leur intérêt, Nous avons aussi relevé les questions qui se posent au niveau de l'énergie, du coût, de l'isolation, des coupures d'électricité prévues en hiver...

SE RASSEMBLER

Une première rencontre du comité d'énergie est prévue en janvier-février.

De nombreuses questions se posent : depuis les travaux, comment ça se passe pour vous? La facturation est-elle claire? Le droit au tarif social? Et cet hiver, s'il y a des pannes d'électricité? Comment on se chauffe? La question de l'isolation du logement et des aides existantes ou non? Des projets d'amélioration du logement? Des questions sur l'eau? Sur la mobilité? Notre consommation? Ce qui existe et est à notre service pour s'informer...

Le groupe trouvera ensuite son rythme de fonctionnement.

Fabien Lardinois

FRAYEUR À GHLIN

Le mardi 9 décembre au matin, les habitants du Clos des Hirondelles à Ghlin ont dû être évacués à cause d'une fuite de gaz occasionnée par une canalisation arrachée lors de travaux.

S. nous dit : « On entendait le gaz siffler de la maison. Nous n'avons même pas pu prendre nos voitures. Nous sommes rentrés à la maison vers 14h30. J'espère que la ville de Mons ne va pas profiter de l'occasion pour accélérer notre départ. »

Les habitants qui sont des gens du voyage sédentarisés auraient en effet déjà dû quitter le terrain pour le mois de décembre.

NAMUR

LA GRÈVE, C'EST OSER DIRE NON !

CE LUNDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2014, C'ÉTAIT LA GRÈVE DANS LA PROVINCE DE NAMUR.

C'est aussi un jour de permanence à LST.

POUR SE MONTRER SOLIDAIRES AVEC LES GRÉVISTES, NOUS AVONS TENU LA PERMANENCE DANS LE HALL D'ENTRÉE.

NOUS AVONS RÉFLÉCHI À LA SIGNIFICATION DE LA GRÈVE ET DES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES RÉCENTES ET À VENIR.

QUEL IMPACT SUR NOTRE VIE QUOTIDIENNE ET POUR NOTRE AVENIR ?

Voici quelques réflexions, constats et questions que l'on s'est posés.

Permettre la solidarité,
pas la sanctionner

**Assurer
une sécurité sociale
digne et juste**

Plus de solidarités

Le droit de grève,
c'est un acquis de nos
aïeux

**Les riches moins riches,
Les pauvres moins pauvres !**

Des logements vides au-dessus
de magasins de luxe...
qu'elle ironie.

**La solidarité dans la famille,
entre amis, c'est essentiel.
Mais elle est condamnée !**

Tout le monde
doit pouvoir
continuer

On n'est pas des esclaves

Chercher un logement 6 mois, 1 an, 2 ans..
Est-ce normal ?

**Aujourd'hui, j'ai un travail
mais demain ???**

Il faut maintenir
un dialogue

Formation + formation
+ formation et toujours pas
de travail

Vivre avec
une toute petite
pension c'est pas facile

Vers où on va ?

**Se débrouiller pour vivre
ce n'est pas un crime
c'est notre survie**

**Chaque enfant doit avoir une
attention**

Assez de ces
étiquettes qui
nous collent

Pour nos familles, nos
enfants, et les autres
générations,
on ne peut pas se laisser
faire.

**La grève est importante
Pour la solidarité et l'avenir**

Continuons de réagir

**C'est toujours
les pauvres les perdants
ça SUFFIT !**



Continuons à nous rassembler, à oser dire non !



VINGT ANS DE VIGILANCE ET DE DIALOGUE

FEDERATION

QUELS CONSTATS TIRONS-NOUS ?

Dans le journal "La main dans la main" de février et mars 2014, nous avons rappelé quelques aspects fondamentaux du Rapport Général sur la pauvreté et de son suivi.

Notre volonté est de jeter un regard sur 20 années de dialogue et de mobilisation des plus pauvres dans le cadre du suivi du Rapport général sur la pauvreté.

Ce Rapport est le résultat d'un dialogue qui met au grand jour des constats et propositions radicales, formulés par les plus pauvres.

Malgré les mises en garde que nous n'avons cessé de formuler avec d'autres associations, à propos des politiques qui produisent de la misère au lieu de la combattre, nous constatons une répression toujours plus grande de la pauvreté et de celles et ceux qui la subissent.

Nous abordons cela dans notre réflexion du 17 octobre 2014, sur la répression et la criminalisation de la pauvreté.¹ Nous vous invitons également, suite à la lecture de cet article, à consulter les différents documents que le Mouvement LST diffuse depuis de nombreuses années, dont la plupart sont accessibles sur notre site www.mouvement-lst.org ou en version papier sur simple demande.

L'UTILITÉ DES PAUVRES

Une lecture de l'histoire peut nous aider à comprendre comment la pauvreté, subie par une bonne part de l'humanité, résulte d'une exploitation et d'une domination extrême qui profite à d'autres, bien souvent très minoritaires.

Dans nos rassemblements, nous identifions à travers quels mécanismes s'organisent aujourd'hui la répression, l'exploitation et la domination des plus pauvres.

Plusieurs éléments nous permettent d'identifier comment « l'utilisation des plus pauvres » contribue à renforcer cette exploitation et cette domination.

Depuis quelques années, il est de bon ton de dire que la participation citoyenne fait partie des "bonnes pratiques" liées à la "bonne gouvernance" soutenue par des instances telles que l'Europe.

Dans ce cadre imposé, nous interpellons régulièrement sur la manière dont la participation des populations les plus pauvres constitue un "piège", qui permet de justifier un grand nombre de mesures qui produisent plus de misère que de libération. Par exemple, au niveau des emplois et du monde du travail nous dénonçons toutes ces fausses "bonnes pratiques" qui contribuent à fragiliser les solidarités organisées et le monde du travail en général.

Pour nous, le dialogue n'est pas une fin mais un moyen.

Les plus pauvres subissent à l'extrême les conséquences des choix de société qui se fondent sur une organisation qui produit et renforce les inégalités. Dans "les dialogues" les parties en action ne portent pas les mêmes intérêts. Nous en étions conscients, dès nos premières mobilisations collectives. Ce conflit, les militantes et militants de LST, le mettent toujours au cœur des processus de dialogue. Cela n'est pas courant lorsqu'on parle de pauvreté et nos interventions sont généralement dérangeantes.

A un autre niveau, nous constatons l'utilisation des pauvres à des fins publicitaires, commerciales. On y découvre un mépris qui est à la mesure de la banalisation des oppressions infligées aux populations les plus pauvres à travers tout ce qui organise la vie économique, sociale, culturelle. Les "salads de pauvres" qui prennent un petit "café offert" par une grande marque, qui crie ainsi son soutien aux banques alimentaires. Ce schéma résume à lui seul une des boucles de l'utilité des pauvres et non des moindres.

GARANTIR LA PLACE DES PLUS PAUVRES DANS LE DIALOGUE

C'est une rupture dans ces processus d'oppression que la dynamique de dialogue du Rapport général sur la pauvreté apporte. Nous en connaissons certaines limites.

Parmi celles-ci, la difficulté de bâtir un associatif à travers lequel les plus pauvres s'engagent librement, pour y porter avec d'autres, leurs combats contre la misère et pour un monde plus juste.

A l'heure où les organisations des travailleurs interpellent le monde politique qui nie le dialogue social ou voudrait le cadenciser, nous voulons redire que la pensée et les combats des populations les plus pauvres sont essentiels dans la construction d'une société qui tourne plus justement.

Nous sommes conscients du chemin à parcourir, parce que les pauvres c'est aussi un marché... Le conflit entre les attentes de libération des populations les plus pauvres et les intérêts de tout ce qui tourne autour de la gestion de la misère, l'encadrement des pauvres,... met en effet en évidence la difficulté de construire un tissu associatif dans lequel les espérances des plus pauvres sont aussi prises en compte.

Le Quart-Etat en faisait les frais à la Révolution française en 1789. Bien que certains humanistes collectaient les doléances des pauvres dans « les cahiers du quatrième ordre »², les faits montrent que la citoyenneté est bien difficile à bâtir.

Les pauvres qui parfois sont objet d'assistance et souvent victimes de répression, sont aussi utilisés dans des révolutions qui profiteront à d'autres.

Luc Lefèbvre

¹ « Regard des plus pauvres sur la répression et la criminalisation de la pauvreté » octobre 2014

² Cahiers du quatrième ordre, Louis Pierre Dufourmy de Villiers, 1789

NOS DROITS

NAMUR INTERDIT LA MENDICITÉ

**LE 26 JUIN 2014, LA VILLE DE NAMUR ADOPTE UN ARRÊTÉ COMMUNAL INTITULÉ
« RÈGLEMENT GÉNÉRAL RELATIF À LA MENDICITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE NAMUR ».**

Dans les numéros précédents, nous avons résumé cette nouvelle réglementation, en vigueur au 1^{er} juillet 2014 jusqu'au 30 juin 2015, et présenté les arguments juridiques avancés par la Ligue des Droits de l'Homme et LST pour demander l'annulation de cet arrêté.

La base légale de l'interdiction de mendier

La Ville de NAMUR interdit la mendicité dans le centre-ville et les grandes artères commerçantes en se basant sur le pouvoir légal du bourgmestre en matière de sécurité, salubrité et tranquillité publique.

La loi donne au bourgmestre la compétence d'assurer aux citoyens de sa commune la sécurité et la tranquillité dans les lieux publics (rues, places, entrées des édifices publics).

Par exemple, une manifestation sur la place publique doit être autorisée par le bourgmestre, le placement de terrasses et parasols des cafés également. En soi, toute utilisation de la voie publique à usage privé ou commercial doit être autorisée.

Le conseil communal de NAMUR justifie l'interdiction de la mendicité parce que la présence de mendiants est une atteinte à la sécurité des passants, ou, tout au moins, crée un sentiment d'insécurité.

Cet argument n'est pas acceptable

D'une part, le « sentiment d'insécurité » est un concept très flou, dans lequel celui qui veut s'en prévaloir comme argument met ce qu'il veut... ce type d'argument sert, tour à tour, à interdire les attroupements de jeunes, la musique trop forte, l'alcool en rue, les artistes de rue...

D'autre part, le « sentiment d'insécurité », cela se travaille : qui se sent insécurisé de quoi ?

Pourquoi ? Comment ? à quel point ? C'est tout le « vivre ensemble » qui doit être questionné. C'est le positionnement des citoyens par rapport à ce qui est « inhabituel » qu'il faut travailler : pourquoi trouverait-on la présence d'un mendiant ou d'un artiste de rue « dérangeant », « anormal » ? Qu'est ce qui est normal ou anormal ? Qu'est-ce qui est dérangeant, pour qui, etc.

En outre, dire que les mendiants créent un sentiment d'insécurité précisément dans les lieux commerçants du centre-ville et pas dans les quartiers périphériques où la mendicité n'est pas réglementée, cela laisse songeur... n'est-ce pas la tranquillité des touristes et des clients des magasins qu'on veut surtout protéger ?

Enfin, et surtout, faire l'amalgame entre mendiant et insécurité, entre pauvreté et insalubrité est inadmissible.

Le message envoyé aux namurois est de dire que les pauvres font tâche et sont source de troubles à l'ordre public.

Le message envoyé aux mendiants, et à travers eux à tous ceux qui luttent chaque jour contre un quotidien de misère, est de dire qu'ils sont indésirables. C'est réprimer la pauvreté. C'est ce que dénonce LST avec force.

Si vous, lecteur, êtes du même avis, faites-le savoir en écrivant au bourgmestre.

Philippe Versailles



ANDENNE

Hors Cadre

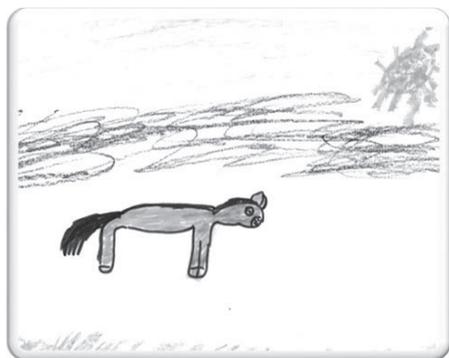
« SI J'ÉTAIS... JE SERAIS... »

Cette année en BDR, nous avons travaillé à divers moments sur le thème du « rêve ». Lors d'une BDR, voici ce que les enfants nous partageaient :

Quentin : « Si j'étais une maison, je serais une belle maison parce que c'est important d'avoir une maison ! »



Eyade : « Si j'étais une maison, je serais content parce que beaucoup de personnes pourraient m'habiter et avoir un toit ! »



Adeline : « Si j'étais un animal, je serais un cheval car on se sent libre quand on galope ! »

Oussama : « Si j'étais un héros, je serais « Bleyd Bleyd » parce que je pourrais aider les autres ! »

Estevann : « Si j'étais une moto, je serais une moto forte et puissante qui roule vite ! »

Aymane : « Si j'étais une voiture, je serais une « Jeep » parce qu'elle peut rouler partout ! »



CA SE PASSE

		L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
DECEMBRE		01	02	03	04	05	06	07
		08	09	10	11	12	13	14
		15	16	17	18	19	20	21
		22	23	24	25	26	27	28
		29	30	31				
JANVIER					01	02	03	04
		05	06	07	08	09	10	11
		12	13	14	15	16	17	18
		19	20	21	22	23	24	25
		26	27	28	29	30		31

Concertation sur les Services Publics : Justice Accueil de la petite enfance, Energie et eau
Une délégation se rend au Conseil communal
Atelier famille
Marche de nuit du Groupe des jeunes
Atelier le Fil
Assemblée des militants à Fontaine
Participation au colloque sur l'inefficacité des droits
Inter-journal
Suite au 17 octobre, une délégation se rend au cabinet de Ministre Magnette
Expo du Fil, lors de la veillée contée
Une délégation se rend au Conseil communal
Agora
Intersecteur

ET SURTOUT...

LES CAVES : A Namur, les mardis 09 et 23 décembre. A Andenne, les mardis 2, 16 et 30 décembre. A Noisieux, le lundi 15 décembre. A Binche, le lundi 1 décembre. A Fontaine, le vendredi 19 décembre.

LE GROUPE DES JEUNES de Namur se retrouve les vendredis à 17h, tous les quinze jours. Le groupe des jeunes d'Andenne se retrouve le vendredi à 18h, tous les quinze jours.

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL** reprend en septembre, avec pas mal de projets entre nous et en collaboration.

LES PERMANENCES : le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle. Le vendredi à Fontaine.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ se voit tous les mercredis.

Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

PETITES NOUVELLES

NAMUR

NAISSANCES

Ophélie Fanuël a donné naissance à la petite Lizy, le 28 octobre 2014. Toutes nos félicitations et vœux de bonheur à ses parents et à Sabine et Raphaël, ses grands-parents.

Aaron est né le 9 décembre 2014 chez Stephanie Defaux et Ludovic De Beck. Il fait le bonheur de ses frères et sœurs.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et bon vent sur le chemin de la vie.

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO
d'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises de Ciney-Marche-Jemelle : Chantal, Fabien
de Namur : Andrée, Cécile, Luc, Gwendoline et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
 L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22
 Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne
 andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :
 L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726
 Route de France, 5 - 53777 Baillonville
 ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT :
 Fabien Lardinois
 Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand
 Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57
 hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :
 L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12
 Rue Pépin, 27 - 5000 Namur
 namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :
 Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65
 Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
 tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS
 RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
 Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387
 de la Fédération Luttes Solidarités
 Travail
 27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus de 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 0830 3891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

CHERS LECTEURS, N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG